



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/43/L.11/Add.1
18 octobre 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

Quarante-troisième session
Point 3 de l'ordre du jour

POUVOIRS DES REPRESENTANTS A LA QUARANTE-TROISIEME SESSION DE
L'ASSEMBLEE GENERALE

Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Djibouti, Emirats arabes unis,
Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Jordanie, Koweït, Liban, Maroc,
Mauritanie, Oman, Qatar, République arabe syrienne, Somalie,
Soudan, Tunisie, Yémen et Yémen démocratique : amendement au
projet de résolution recommandé par la Commission de vérification
des pouvoirs (A/43/715, par. 22)

Additif

Ajouter l'Iran (République islamique d') à la liste des auteurs de
l'amendement.

